

PROVINCE DE LUXEMBOURG



Arrondissement de MARCHE-en-FAMENNE

—  
COMMUNE DE  
6990 HOTTON  
—

## PUBLICATION REGLEMENT – TAXE

En application des articles L1133-1 à 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, Le COLLEGE COMMUNAL de la Commune de HOTTON, porte à la connaissance du public qu'en séance du 19 DECEMBRE 2019, le Conseil Communal a arrêté le règlement suivant :

- **Délibération générale pour l'application du Code du recouvrement des créances fiscales et non fiscales aux règlements-taxes en vigueur dont la période de validité est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Exercices 2020 et suivants.**

Ce règlement a été approuvé, par l'autorité de tutelle, par arrêté ministériel du 20 JANVIER 2020.

Le texte de ce règlement peut être consulté par le public tous les jours ouvrables, de 8h30 à 12h, auprès de l'Administration communale de Hotton ainsi que sur internet via les liens :

➤ <http://www.hotton.be/commune/vie-politique/reglements-communaux>

Fait à HOTTON, le 30/01/2020.

La Directrice générale,  
Marie-France DEWEZ



Le Bourgmestre,  
Jacques CHAPLIER